



RAPPORT N° FIN2020-004

Date	21/01/2020
Soumis par	Frédéric Desnoyers
Objet	Consulting Services for Community Benefit Charge Strategy
# du dossier	N/A

1) **NATURE / OBJECTIF :**
Pour octroyer les services de consultations pour développer la stratégie concernant les redevances pour avantages communautaires.

2) **DIRECTIVE/POLITIQUE ANTÉCÉDENTE :**
Un montant de 50 000 \$ a été approuvé au budget 2020 pour ce projet.

3) **RECOMMANDATION DU SERVICE:**
ATTENDU QUE le Conseil a approuvé un budget de 50 000\$ pour l'établissement d'une stratégie relativement aux redevances pour avantages communautaires

ATTENDU QUE la firme Hemson Consulting a largement participé au renouvellement du règlement des redevances d'aménagement et que plusieurs des éléments sont semblables.

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le comité plénier recommande que le conseil autorise que l'Administration dévise de la politique d'approvisionnement en vigueur pour octroyer un contrat à source unique pour les services de consultant à la firme Hemson Consulting au montant de 37 500 \$.

WHEREAS Council approved a \$50,000 budget for the establishment of a Community Benefit Charge Strategy during the 2020 budget deliberations;

WHEREAS Hemson Consulting as been extensively involved in advancing the renewal of the development charges study, having many similarities;

BE IT RESOLVED THAT the Committee of the Whole recommends that Council approved that the Administration deviated from the current procurement policy to sole source the consulting services to Hemson Consulting LTD at a cost of \$37,500

4) **HISTORIQUE :**

En 2019, la Cité de Clarence-Rockland a finalisé le nouveau règlement relativement aux redevances d'aménagement. Toutefois, plusieurs changements majeurs ont été apportés avec le projet de loi 108.

5) **DISCUSSION :**

Les modifications apportées avec le projet de loi 108 incitent les municipalités à mettre une nouvelle charge en place nommé redevances pour avantages communautaires.

Cette charge est pour compenser tous les services « immatériels » qui ne peuvent plus être inclus dans les redevances d'aménagement. Le développement de la stratégie et du règlement se feront en 2020.

Afin de mettre cette charge en place, tout comme les redevances d'aménagement, une étude est nécessaire afin de développer une stratégie et un règlement.

L'administration recommande l'embauche de la firme Consulting Ltd. puisque ceux-ci ont aussi été impliqué dans le renouvellement du règlement des redevances d'aménagement.

La responsabilité principale de la firme de consultant est de développer une stratégie sous la Loi sur l'aménagement du territoire pour la nouvelle charge et d'effectuer toute la documentation nécessaire.

Toutefois, contrairement aux redevances d'aménagement, une firme d'avocat devra être embauché afin de développer le règlement puisque celui-ci doit être fait en entier.

6) **CONSULTATION :**

N/A

7) **RECOMMANDATION OU COMMENTAIRES DU COMITÉ :**

N/A

8) **IMPACT FINANCIER (monétaire/matériaux/etc.):**

Un budget de 50 000 \$ est déjà approuvé pour ce projet.

Un montant de 37 500 \$ est prévu pour les services de consultant de Hemson Consulting.

La balance de 12 500\$ est prévu relativement aux services légaux nécessaires pour l'établissement du règlement.

9) **IMPLICATIONS LÉGALES :**

N/A

10) **GESTION DU RISQUE (RISK MANAGEMENT) :**

N/A

11) **IMPLICATIONS STRATÉGIQUES :**

L'administration recommande d'embaucher la firme Hemson Consulting puisque ceux-ci ont déjà plusieurs connaissances relativement à la Cité de Clarence-Rockland, ayant été les consultants appliqués dans le renouvellement du règlement des redevances d'aménagement.

- 12) **DOCUMENTS D'APPUI:**
N/A